

Les bibliothèques de Hongrie et le Consortium of European Research Libraries

Istvan Monok

Après 1990, le système des bibliothèques de Hongrie s'est en partie transformé, entraînant des changements de fonctions pour certains des membres de son réseau. Le rôle de coordination de la Bibliothèque Nationale de Hongrie s'est accentué dans le nouveau système de distribution des tâches. En même temps, l'expansion rapide des moyens informatiques a assuré aux entreprises informatiques la possibilité d'introduire – faute de rapide disposition d'Etat – dans le domaine du catalogage, de nombreux systèmes qui n'étaient pas compatibles les uns avec les autres. Heureusement, ces systèmes ont été basés sur des normes internationales de l'informatique et de la bibliothéconomie, il n'était donc pas impossible de réaliser un catalogue commun en Hongrie. Les 52 grandes bibliothèques publiques du pays ont créé donc un catalogue commun et dans les années à venir, cette activité concernera également les collections ecclésiastiques.

En ce qui concerne le financement des bibliothèques, parallèlement à l'État, les municipalités et les églises jouent également des rôles très importants. Puisque les trois souffrent de difficultés financières sérieuses, les bibliothèques n'attendent donc pas beaucoup d'eux dans l'avenir proche. Dans cette situation, l'importance d'un catalogue commun s'accroît car – si tout va bien – cela peut présenter une réduction des coûts.

Le catalogage des anciens imprimés par des moyens informatiques présente des expériences différentes en fonction du type de bibliothèque – bibliothèque nationale, bibliothèques scientifiques spécialisées, bibliothèques municipales, bibliothèques ecclésiastiques. En fait, la possibilité d'ouverture offerte par l'Internet n'est pas évidemment bien vue par les bibliothèques ecclésiastiques. L'usage fréquent gêne la vie interne de certaines communautés religieuses. Par ailleurs, les églises ont vécu une période dure de 1948 à 1952 lorsque leurs livres ont été sécularisés et confisqués. Elles ont pu garder en sécurité ce qu'on a réussi à cacher, les livres dont l'existence n'était pas connue. Il sera donc très difficile de les convaincre de cataloguer leurs collections de livre ancien. Réaliser un catalogue commun sans avoir les données des bibliothèques ecclésiastiques serait une grande erreur, parce que la moitié du fonds de livres anciens se trouve encore aujourd'hui chez eux.

En Hongrie la recherche et le travail scientifique font parti des tâches des bibliothécaires. C'est une tradition que la deuxième moitié du XXe siècle n'a pas changée non plus. Elle s'est même renforcée au cours de cette période: de nombreux historiens et philologues qui, pour des raisons politiques, ne pouvaient ni enseigner dans les universités, ni

participer au travail des groupes de recherche académiques, travaillaient quasiment en exil dans les bibliothèques, aux archives, aux musées. Grâce à cela, le niveau élevé du travail scientifique dans les bibliothèques a été préservé.

Par conséquent, le catalogage et le classement des livres anciens n'ont pas été réalisés en tenant en compte l'avis des bibliothécaires. Dès le début, le catalogage était beaucoup plus détaillé car il comprenait non seulement la provenance et la description matérielle du livre, mais aussi l'indication des œuvres cachées dans certains volumes (présentation du contenu). Le catalogue était surtout consacré à l'histoire culturelle et à l'histoire des livres.

En 1979 par exemple, un programme de recherche de base sur l'histoire littéraire a choisi comme but la découverte du horizon culturel et spirituel dans lequel la littérature hongroise moderne est née (XVIe-XVIIIe siècles). En résumé, on a essayé de déterminer les oeuvres lues dans la Hongrie contemporaine par zones géographiques, par groupes professionnels ou religieux ou par couches sociales. C'est à ce moment-là que l'on a commencé à dépouiller de manière régulière les sources d'archives de l'histoire de la lecture (catalogues, inventaires des livres) et, dans le cadre d'un autre programme de recherche, l'examen des notes manuscrites des livres imprimées. Parallèlement, la Bibliothèque Nationale encadrait naturellement le travail de la bibliographie nationale rétrospective. De ce fait, trois ensembles complémentaires ont été formés : une base de données sur (1) des livres publiés en Hongrie, (2) sur ceux conservés en Hongrie et dans les états successeurs, (3) et sur les livres existants, selon les documents d'archives, en Hongrie dans l'époque donnée.

Actuellement, la base de données appelée ERUDITIO (www.eruditio.hu) est composée de quatre grandes unités. Cette base de donnée est traitée dans son ensemble par la Bibliothèque Nationale Hongroise et la Bibliothèque centrale de l'Université de Szeged. Les quatre bases de donnée sont les suivantes : la base de donnée des inventaires des livres (1500-1750), celle des livres identifiés figurants dans les inventaires, celle des propriétaires de bibliothèque et celle de la littérature spéciale concernant l'histoire des collections.

Indépendamment de ces quatre bases de donnée, une bibliographie nationale des livres parus en Hongrie avant 1850 a été réalisée et est entretenue dans la Bibliothèque Nationale, ainsi qu'une bibliographie sur les livres parus à l'extérieur de la Hongrie jusqu'en 1700 ayant un rapport avec la Hongrie (auteur ou thème hongrois, langue hongroise). La base de donnée des typographes de Hongrie (Clavis typographorum regionis Carpaticae) et la base de donnée de

la littérature spéciale de l'histoire du livre en Hongrie ont été créées à part. Jusqu'à la fin de l'année en cours, on va terminer le fichier d'autorité des auteurs qui publiaient en Hongrie avant 1800 et le fichier d'autorité des noms de lieu de l'époque. Nous souhaitons que ces fichiers soient acceptés par le CERL en tant que données d'autorité sur le Bassin des Carpates car ils contiennent aussi les versions en langues nationales différentes (latin, slovaque, roumain, croate, serbe, allemand). La notice d'autorité est faite sur la base de l'usage du nom de l'auteur de l'époque (que ce soit la version allemande, hongroise ou d'autre langue nationale). Dans le cas des noms de lieu, nous proposons au CERL d'utiliser le nom officiel de chaque époque ; dans le Bassin des Carpates, il s'agit de la version latine puisque le latin était la langue officielle en Hongrie jusqu'à 1844.

La réalisation de la base de donnée des manuscrits datés avant 1850, conservés dans le Bassin des Carpates a été commencée récemment. Le thème choisi pour la création de cette base de donnée est aussi celui de l'histoire de la civilisation.

En 1996, on avait commencé à travailler sur le catalogue collectif en Hongrie, mais il n'a commencé à fonctionner qu'au moment où la Bibliothèque Nationale s'est chargée, en tant qu'institution, des tâches d'organisation et de coordination professionnelle (2002). Aujourd'hui, 52 bibliothèques travaillent ensemble sur l'élargissement de ce catalogue. Au début, on n'a pas prévu un catalogue autonome commun pour les livres anciens, mais il est devenu clair très tôt que les formes standard utilisées pour la description des livres modernes ne sont pas adaptées à la description des livres anciens. Le travail d'exploitation a commencé dans beaucoup de bibliothèques sur la base de la proposition pour une norme ISBD/A. En 2004, nous sommes arrivés à la création d'une surface commune de rédaction et de recherche, le nouveau système est désormais capable d'accueillir des enregistrements nouveaux issus de tous les logiciels utilisés en Hongrie.

Nous redemanderons aux institutions les enregistrements concernant les 62 000 livres anciens figurants aujourd'hui dans le catalogue commun des livres modernes, nous y ajouterons le catalogue de la Bibliothèque Nationale sur les imprimés du XVI^e siècle, et nous commencerons à préparer les bibliothèques ecclésiastiques à l'adhésion. Selon les estimations, il y a aujourd'hui environ 1 million de livres imprimés avant 1850 dans les bibliothèques hongroises. Les normes de catalogage sont différentes dans chaque bibliothèque, surtout pour ce qui est de l'importance accordée à la description des exemplaires : la lecture des notes manuscrites pose par ailleurs, des problèmes à beaucoup de bibliothèques, ainsi que la description correcte des reliures.

Le nouveau catalogue commun fonctionne aujourd'hui de manière interactive avec les bases de donnée ERUDITIO. Notre objectif est de rendre possible dans un système unique, l'identification des livres indiqués en quelques mots dans les sources d'archives. Du point de vue du contenu, cela est possible par l'étude des notes de possesseur : si par exemple, un « Ovidius » est cité dans l'inventaire après décès post-mortem d'un propriétaire, il est impossible de l'identifier si nous n'avons que cette unique information sur le livre en question. Cependant, s'il existe aujourd'hui un « Ovidius » avec la note du possesseur, le système identifie l'œuvre en question. Ce cas représente bien évidemment le « cas idéal ». Toutefois, nous espérons qu'il sera possible de reconstituer de nombreuses bibliothèques dispersées en se basant sur les notes de possesseur.

L'Institut de l'Histoire du Livre Européen commence son fonctionnement cette année dans la Bibliothèque nationale de Hongrie. Une de ses tâches majeure sera l'établissement de la base de donnée intitulée « Les bibliothèques du bassin des Carpates 1000-2000 ». Les bases de données déjà existantes seront donc complétées par la documentation des bibliothèques qui ne sont connues que par des descriptions et des sources narratives.

Je souhaite citer à part la coopération existante depuis l'an 2000 entre les grandes bibliothèques des pays du Bassin des Carpates en ce qui concerne le catalogage du livre ancien. Il serait idéal que le catalogue commun des anciens livres de Hongrie puisse accueillir les enregistrements des bibliothèques de la Slovaquie, de la Roumanie, en partie de la Croatie, de l'Autriche et de la Serbie aussi. En fait, sur le territoire de la Hongrie d'autrefois, les pièces de nombreux volumes ont passé dans les bibliothèques des pays différents actuels. Les accords théoriques étant conclus, nous espérons que les cadres techniques vont aussi permettre à atteindre le but commun.

Dans la coopération avec la base de donnée du CERL, il serait bien si le consortium n'accueillerait pas les données séparées de chaque bibliothèque car elles sont enregistrées dans des systèmes très variés et l'Etat hongrois a déjà dépensé des sommes considérables pour faire des conversions. Il serait souhaitable que les membres du CERL comprennent qu'en Hongrie – et je pense que dans toute la région de l'Europe centrale – l'Etat a un rôle beaucoup plus considérable (souvent très raisonnablement) dans un travail et dans les coopérations internationales de ce type que dans les pays de l'Europe occidentale. Le catalogue commun des livres anciens n'est pas une entreprise d'affaire, il ne peut être vendu. En même temps, sa réalisation relève de l'intérêt de la politique culturelle et scientifique.

Actuellement, six bibliothèques de Hongrie sont membres du CERL, mais le paiement de la cotisation élevée leur cause de difficultés sérieuses. L'Etat donc – en signalant que la

base de donnée CERL ne peut être utilisée que par très peu de personnes par rapport au prix – hésite entre l’abonnement demandé par beaucoup de monde et l’abonnement complet du CERL. Le soutien du catalogage des bibliothèques ecclésiastiques – dont le CERL a l’intérêt sérieux de connaître le fonds – est déjà un investissement considérable de l’Etat, mais le bénéfice en revient enfin au CERL. C’est la raison pour laquelle nous proposons au CERL de changer de philosophie : en élargissant l’accessibilité, nous gagnerons beaucoup plus de notices pour le même montant d’abonnement. Selon nos estimations, l’Etat, en cas de 500 adresses d’accès IP, soutiendrait plus considérablement le catalogue commun des livres anciens de Hongrie, ce qui représente pour le CERL beaucoup plus des données et de bibliothèques associées. Le CERL est très important pour les bibliothèques ecclésiastiques car elles n’ont que rarement des manuels (en forme papier) ce qui rend plus difficile le travail de catalogage. Elles sont donc obligées de recourir aux catalogues d’accès gratuit qui conservent aussi beaucoup de notices sur les anciens livres (la Bibliothèque National d’Autriche, l’ICCU, la GBV, le catalogue BNF, le catalogue commun de l’Allemagne du Sud, etc.). Je pense que la Hongrie n’est pas la seule à trouver que la vision mercantiliste du CERL rend très difficile la réalisation de l’idée originale et ambitieuse du CERL.

Dès le début donc, les bibliothèques de Hongrie font l’exploitation des livres anciens conformément aux principes du CERL, sur la base de l’histoire culturelle. L’exploitation n’a pas simplement un rôle d’information du bibliothécaire et ne veut pas seulement réaliser l’idée de l’accès libre aux informations, mais en réalité, avec ce travail on établit un système d’expertise dans le domaine de l’histoire du livre, un système qui est capable de présenter l’histoire du livre de la région du Bassin des Carpates dans son intégralité.